
MAXIMISATION DE L'IMPACT

**QUAND INVESTISSEMENT
ET PHILANTHROPIE
UNISSENT
LEURS FORCES**

SOMMAIRE

Introduction	4
L'investissement responsable se généralise	5
Le continuum du capital privé	6
Classification générale des approches d'investissement	8
Classification générale des approches philanthropiques	10
Travailler ensemble – capital à investir et capital philanthropique	11
Le rôle du capital philanthropique	12
Le rôle du capital à investir	13
Apprendre les uns des autres	15
Conclusion	16

AUTEURS

ROSA SANGIORGIO

Responsable ESG

CHRISTOPH COURTH

Responsable Philanthropie

En 2020, la richesse financière mondiale a atteint le niveau record de **USD 250 000 MIA**¹.

La même année, les encours sous gestion des organisations philanthropiques étaient estimés à plus de **USD 1500 MIA**².

Alors que les investisseurs intègrent progressivement les enjeux sociaux et environnementaux dans leurs décisions d'investissement, les philanthropes lient désormais leurs dons à des approches fondées sur des indicateurs et des résultats. Comment ces deux mondes parallèles pourraient-ils mieux coopérer?

¹Rapport 2021 du BCG sur la richesse mondiale. La richesse mondiale inclut les liquidités et les dépôts.

²Rapport sur la philanthropie mondiale, Harvard, 2018

INTRODUCTION

Historiquement, l'investissement et l'action caritative étaient deux activités distinctes. Souvent gérés de manière relativement, voire totalement indépendante, les investissements visaient exclusivement le rendement financier, tandis que les actions caritatives recherchaient un impact social ou environnemental.

De nos jours, l'investissement et le capital philanthropique sont toujours plus en ligne, investisseurs et philanthropes cherchant des opportunités de travailler ensemble à bâtir un avenir plus durable.

L'impact de l'humanité sur l'environnement est considérable: nous sommes «incontestablement responsables»³ du changement climatique, de la perte de biodiversité, de l'acidification des océans et de bien d'autres choses encore. Aujourd'hui, les répercussions de ce phénomène sont de plus en plus visibles, avec des températures record, des sécheresses prolongées, des incendies de forêt généralisés et une pandémie mondiale.

Il y a encore quelques années, les détenteurs d'actifs qui souhaitaient contribuer à la résolution de ces problèmes restaient à l'écart de la philanthropie, victime de l'ancienne croyance selon laquelle «faire le bien» était synonyme de performance en berne.

Or, les chiffres prouvent le contraire: les investissements qui intègrent les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) surpassent leurs homologues sur le long terme⁴. Non seulement l'investissement ESG offre une protection contre le risque baissier, notamment en cas

de crise économique ou sociale, mais les initiatives de durabilité génèrent de meilleures performances financières grâce, entre autres, à une meilleure gestion des risques et à une innovation accrue⁵.

La cloison virtuelle entre philanthropie et investissement d'impact s'érode à mesure que les avantages de la collaboration révèlent un ensemble complet d'outils permettant d'assurer un avenir meilleur à tous.

L'APPROCHE POLY-CAPITAL

Generation Pledge est une communauté internationale d'héritiers fortunés qui s'engagent à mettre au moins 10% de leur patrimoine au service de bonnes causes et à mobiliser leur capital financier, social, professionnel et politique pour générer un impact positif à travers le monde. Ils présentent leur démarche comme une approche poly-capital.

L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE SE GÉNÉRALISE

La conscience accrue des risques et opportunités environnementaux et sociaux est clairement visible dans l'augmentation des encours sous gestion liés à l'investissement durable.

L'investissement durable représente désormais plus d'un tiers des actifs mondiaux, soit plus de USD 35 000 mia⁶, dont un peu moins de USD 3000 mia visent un impact positif⁷.

En outre, la réglementation se renforce au profit des investisseurs qui prennent au sérieux leurs responsabilités environnementales ou sociales, ce qui soutient la «nouvelle norme».

Malgré cette «généralisation» visible, les organisations à but non lucratif, les philanthropes et les investisseurs de la nouvelle génération n'alignent pas encore systématiquement leurs portefeuilles d'investissement sur leur vision et leurs valeurs (philanthropiques).

Rédigé à l'intention des philanthropes, des investisseurs, des détenteurs actuels et futurs de patrimoine, ce document examine les deux catégories de capital – investissement (priorité à la performance financière) et action caritative (priorité à l'impact) – à leur disposition et détaille la manière de les utiliser pour atteindre ces objectifs.

³Groupe international d'experts sur l'évolution du climat, Sixième rapport d'évaluation, 2021

⁴Gunnar Friede, Timo Busch & Alexander Bassen, 2015

⁵NYU Stern Center for Sustainable Business, Rockefeller Asset Management, 2021

⁶Global Sustainable Investment Alliance, 2020

⁷International Finance Corporation. Investir pour avoir un impact: le marché mondial de l'investissement d'impact en 2020

LE CONTINUUM DU CAPITAL PRIVÉ

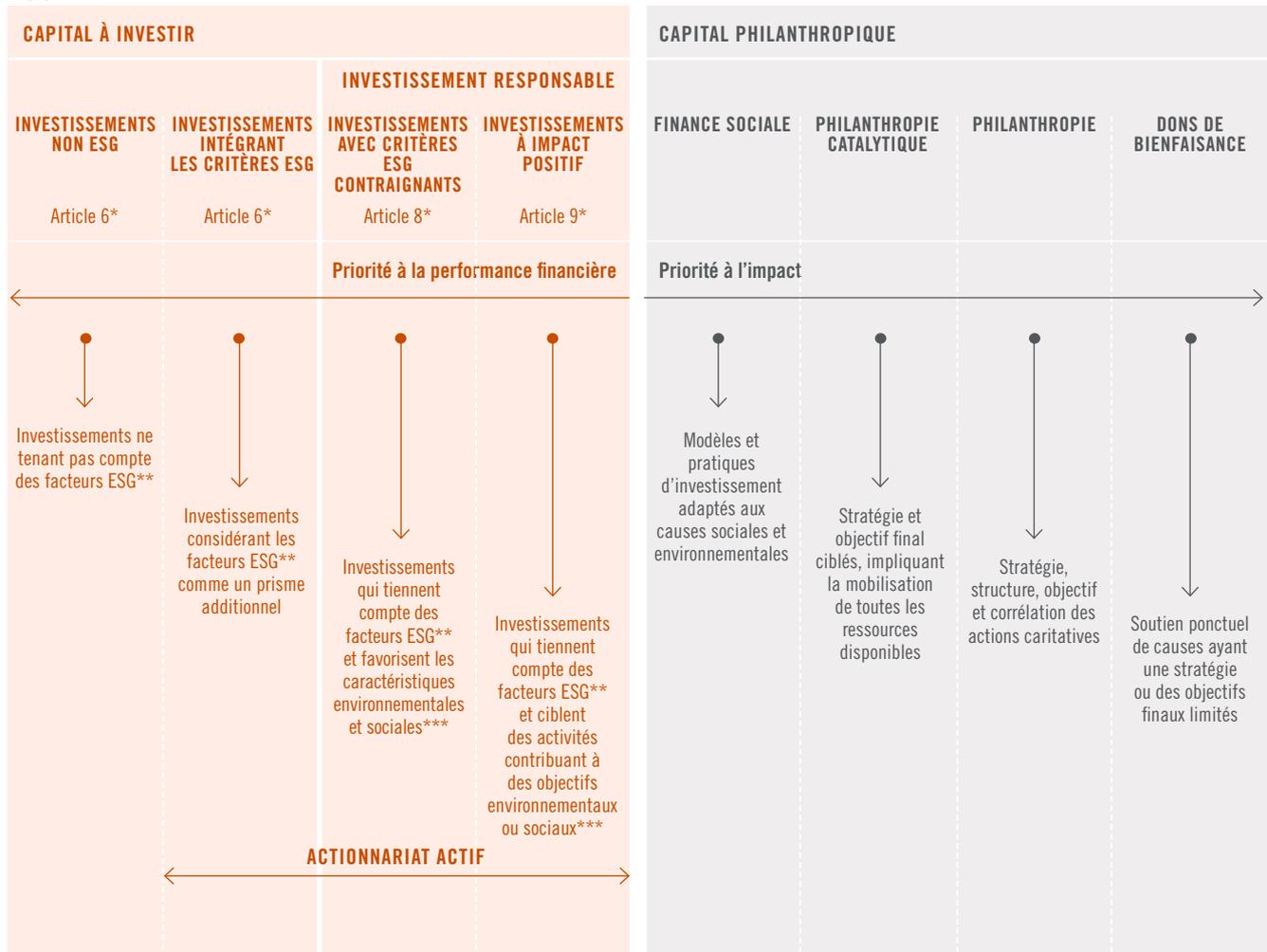
On estime que USD 16 000 mia de richesses seront transmises, au cours des 30 prochaines années⁸, à la première génération directement confrontée à l'impact majeur et dévastateur de l'activité humaine sur notre planète. C'est une génération qui a grandi avec Sir David Attenborough et offert une caisse de résonance mondiale à Greta Thunberg.

Les membres de cette génération examinent l'ensemble des outils à leur disposition pour mettre en œuvre les changements qu'ils souhaitent pour le monde. De ce qu'ils

mangent à ce qu'ils portent, de leurs entreprises à leur capital financier, ils cherchent activement à aligner l'ensemble de leur patrimoine sur leur vision et leurs valeurs.

En ce qui concerne la richesse financière, un *continuum de richesse* (graphique n° 1) permet de visualiser les manières de mobiliser les ressources, de «l'investissement» (gauche) à «l'action caritative» (droite).

GRAPHIQUE 1: IL EXISTE DE NOMBREUSES MANIÈRES DE MOBILISER VOTRE RICHESSE POUR UN IMPACT POSITIF



Source: Pictet WM-Wealth Solutions, avril 2021

* Classification selon la réglementation européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

** Facteurs ESG: Risques de durabilité et principaux impacts négatifs

*** Soumis à des pratiques de bonne gouvernance

Examinons les deux facettes de ce continuum:

CAPITAL À INVESTIR – PRIORITÉ À LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Le capital à investir est significativement plus important que le capital philanthropique et représente USD 103 000 mia⁹. Pour un investisseur privé, il s'agit des portefeuilles d'investissement. Pour les organisations caritatives, il s'agit de tous les actifs conservés, des fonds de dotation et des fonds de pension du personnel.

Le capital à investir cherche à obtenir des rendements similaires à ceux du marché ainsi que correspondant au profil de risque et à l'horizon temporel du bénéficiaire. Idéalement, le patrimoine s'accroît avec le temps, est transmis de génération en génération et permet aux familles et aux individus de conserver une certaine qualité de vie.

CAPITAL PHILANTHROPIQUE – PRIORITÉ À L'IMPACT

Les capitaux de cette catégorie ont en commun de ne pas attendre de rendement, ou un rendement limité. Leur objet principal est l'impact social/environnemental.

Chaque philanthrope ou organisation philanthropique emploiera une ou plusieurs méthodes dans la poursuite de ses objectifs. Nous observons cependant qu'il est rare, dans ce segment en constante évolution, que les approches adoptées s'inscrivent parfaitement dans une catégorie définie au niveau académique.

Bien que les objectifs essentiels du capital philanthropique et du capital à investir puissent s'avérer très différents, du point de vue du détenteur du patrimoine, il est important de s'assurer de l'alignement entre les activités sous-jacentes d'un portefeuille et les aspirations sociales ou environnementales. Ou, à tout le moins, d'éviter toute concurrence directe entre les deux.

⁸Rapport Wealth X sur les transferts de richesses familiaux, 2015

⁹Le capital à investir désigne les encours sous gestion du secteur mondial de la gestion d'actifs. Rapport 2021 du BCG sur la gestion d'actifs mondiale.

ÉTUDE DE CAS 1

UNE FONDATION POUR L'ÉDUCATION ALIGNE SON PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT SUR SA MISSION

Une fondation dont la mission est de promouvoir l'éducation dans les pays en développement dispose de USD 25 mio d'actifs, investis dans un mandat de gestion discrétionnaire avec un profil de risque équilibré (50% d'actions, 50% d'obligations).

La fondation reverse chaque année l'intégralité de la performance à diverses organisations caritatives actives dans le domaine de l'éducation. Ces dernières années, le portefeuille a affiché un rendement annuel moyen de 5% et la fondation a pu faire des dons représentant 1 à 2 millions de dollars par an.

Or, le conseil d'administration de la fondation a récemment entrepris un examen du portefeuille. L'analyse a révélé une exposition de 10% à des titres ayant fait l'objet de graves controverses, notamment certaines entreprises connues pour faire travailler des enfants au sein de leur chaîne logistique.

La fondation a donc redéfini son mandat d'investissement pour garantir un examen approfondi des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises en portefeuille. Elle a également créé une allocation réservée aux entreprises à but lucratif qui conçoivent des solutions éducatives ou travaillent activement à l'amélioration de l'éducation des enfants dans leur zone d'activité.

CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES APPROCHES D'INVESTISSEMENT

Alors que jusqu'à présent, les descriptions, labels et classifications appliquées à l'investissement responsable manquaient de cohérence, l'Union européenne (UE) a fait un premier pas vers la définition d'un cadre général via son initiative de Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité.

Depuis mars 2021, tous les gérants de fortune et d'actifs soumis aux dispositions européennes, ainsi que tous les acteurs qui commercialisent des produits et services financiers auprès de clients domiciliés dans l'UE, doivent classer leurs solutions d'investissement par catégorie.

Parallèlement, une démarche similaire est en cours dans d'autres régions du monde. En 2020, l'Autorité monétaire de Singapour (MAS) a ainsi publié des lignes directrices sur la gestion des risques environnementaux à l'intention des institutions financières de Singapour, dans le but d'améliorer leur résistance face à ces risques et de renforcer le rôle du secteur dans la transition vers une économie durable. De même, en juin 2020, l'Autorité monétaire de Hong Kong (HKMA) a publié un livre blanc sur la banque verte et durable, dont les exigences sont très similaires à celles de la MAS et de la BCE.

INVESTISSEMENTS NON ESG

En partant de la gauche du continuum du capital, les solutions d'investissement ne tenant pas compte des enjeux ESG n'intègrent pas les caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance (ESG) dans leur processus de sélection des titres. Historiquement,

cette catégorie constituait la majorité des produits d'investissement quand les caractéristiques ESG étaient peu disponibles et/ou quand leur éventuel impact financier était difficile à estimer. Aujourd'hui, de moins en moins de gérants d'investissement peuvent se permettre d'ignorer les considérations ESG, non seulement parce qu'elles sont financièrement importantes, mais aussi parce qu'elles ont amélioré et approfondi notre compréhension du risque.

Par exemple, l'exploitation du charbon thermique est extrêmement dommageable pour l'environnement, ce qui est bien connu, y compris des autorités de surveillance. À l'avenir, certaines entreprises risquent dès lors de ne pas pouvoir commercialiser toutes leurs réserves de charbon. Ces actifs perdront de la valeur avec le temps et deviendront des «actifs inexploitable». Les investisseurs prospectifs ne peuvent ignorer ces enjeux, dont la dimension financière n'est pas négligeable, abstraction faite des préoccupations et des implications environnementales.

INVESTISSEMENTS INTÉGRANT LES CRITÈRES ESG

L'intégration des facteurs ESG dans le processus d'investissement est en train de devenir une exigence minimale dans la construction d'un portefeuille solide et résistant. Le gérant de portefeuille prend en compte les risques de durabilité, mais n'est pas tenu de sélectionner ou d'exclure des entreprises en fonction de leurs attributs ESG. L'examen des caractéristiques ESG fait plutôt partie d'un processus de *due diligence* complet.

INVESTISSEMENTS AVEC CRITÈRES ESG CONTRAIGNANTS

Relevant, selon la définition de l'UE, de la catégorie Investissement responsable, les portefeuilles adoptant des critères ESG contraignants prennent en compte non seulement les risques liés à la durabilité, mais aussi les enjeux sociaux et environnementaux.

Dans cette classification, les «caractéristiques» ESG influencent les décisions d'investissement, les gérants choisissant des investissements déjà bien positionnés d'un point de vue ESG, ou pour lesquels un engagement actif auprès des entités sous-jacentes pourrait contribuer à améliorer les indicateurs.

Cet engagement peut prendre différentes formes: exercice des droits de vote, interventions en tant qu'actionnaire coopératif, ou encore dialogue bilatéral avec la direction ou les dirigeants de l'entreprise.

INVESTISSEMENTS À IMPACT POSITIF

Les solutions d'investissement visant à avoir un impact positif sur la société et l'environnement se situent tout à droite du continuum de l'investissement responsable, à la limite de la philanthropie.

Si ces investissements visent à obtenir des rendements financiers, ils cherchent également à créer des changements positifs et à apporter des solutions aux problèmes actuels les plus urgents. A titre d'exemple, on peut citer les investissements ciblant les entreprises actives dans l'atténuation du changement climatique (reforestation, énergies renouvelables, etc.) ou la dette privée destinée à financer des programmes éducatifs dans les pays en développement.

ÉTUDE DE CAS 2

AUGMENTER L'IMPACT DE LA FAMILLE

Par l'intermédiaire de sa fondation, une famille basée à Singapour affichait un long historique de philanthropie, incluant notamment des initiatives en faveur de l'environnement.

Lorsqu'elle a atteint l'âge requis pour rejoindre le conseil d'administration de la fondation familiale, Sheila*, membre de la troisième génération, a passé en revue le milliard de dollars singapouriens d'actifs de la fondation et ses 5% de dons annuels. Elle a ensuite tenté de convaincre les autres membres du conseil d'examiner le portefeuille d'investissement et de l'ajuster pour qu'il soit entièrement conforme à leur mission philanthropique.

Le président du conseil d'administration, son grand-père, s'est montré réticent car l'allocation existante générerait des rendements. Loin de renoncer, Sheila a encouragé les autres membres juniors du conseil à appuyer sa vision.

Elle a rencontré un soutien accru et le président a approuvé l'idée de réaffecter 10% du portefeuille à des investissements axés sur le climat, avec une révision annuelle.

Trois ans plus tard, 50% des investissements de la fondation étaient alignés sur sa mission, tandis que le président s'engageait à augmenter cette allocation chaque année.

* Prénom fictif

CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES APPROCHES PHILANTHROPIQUES

En ce qui concerne l'action caritative, le capital philanthropique recherche presque exclusivement, par le biais de diverses méthodes, un impact social et/ou environnemental positif.

DONS DE BIENFAISANCE

Point de départ de la philanthropie pour la plupart des particuliers, les dons de bienfaisance consistent à octroyer des subventions et des dons à des organisations à but non lucratif. Il s'agit en général d'une démarche sans intervention de la part du donateur, qui confie la propriété et la responsabilité de l'utilisation des fonds aux bénéficiaires.

Loin de toute stratégie à long terme, les dons de bienfaisance se concentrent sur les besoins immédiats.

PHILANTHROPIE

Ce que nous avons tendance à considérer comme de la philanthropie implique une approche plus structurée et stratégique de l'action caritative. La philanthropie suppose un objectif ultime – une vision –, et la majorité des subventions ou des engagements financiers liés à des programmes sont alignés avec cet objectif.

Les philanthropes ont tendance à se montrer plus actifs et plus engagés auprès des bénéficiaires, tout en adoptant une perspective à plus long terme. Ils mettent généralement en place une structure juridique telle qu'une fondation, un trust ou un fonds conseillé par le donateur pour coordonner leurs activités.

PHILANTHROPIE CATALYTIQUE

Quand on entreprend de transformer un système entier, plutôt que de s'attaquer à un problème localisé, une plus grande variété d'outils, de ressources, d'expertise et de parties prenantes est nécessaire. C'est dans ce contexte que se déploie la philanthropie catalytique.

Cette forme de philanthropie requiert une solide stratégie multiforme, ainsi qu'un objectif final clair impliquant de mobiliser toutes les ressources disponibles pour l'atteindre. La philanthropie d'entreprise, qui voit des bailleurs de fonds apporter un financement sur mesure ainsi qu'un

soutien non financier pour développer des initiatives, relève ainsi de la philanthropie catalytique.

Les philanthropes catalytiques sont fortement impliqués et s'appuient souvent sur leurs entreprises, leurs investissements, leurs réseaux et leur expertise.

FINANCE SOCIALE

La finance sociale, qui représente parmi les actions caritatives la forme se rapprochant le plus de l'investissement, adapte les modèles d'investissement aux causes sociales et environnementales.

Ses approches incluent des modèles «pay-for-success» tels que les obligations ayant un impact en matière sociale ou de développement, l'octroi de prêts à taux faible ou nul, ou même la prise de participations dans une entreprise sociale.

Toutes ces approches sont utiles et forment une partie nécessaire d'un système plus global.

Les dons de bienfaisance sont parfaitement adaptés aux situations d'urgence et constituent la principale source de financement non affecté pour les organismes à but non lucratif.

Sans les philanthropes, les entités caritatives auraient un accès réduit aux sources fiables de capitaux nécessaires au développement de leurs solutions. Le capital et l'expertise des philanthropes catalytiques aident les organisations à adopter une approche de changement systémique pour s'attaquer à des problèmes endémiques et complexes.

Enfin, l'utilisation de techniques de financement social ou mixte permet non seulement d'établir une passerelle entre l'investissement d'impact et la philanthropie, mais aussi de transposer les bonnes pratiques au secteur non lucratif et d'offrir une source de revenus plus durable.

Quelles que soient les méthodes utilisées dans l'action caritative, il est important que les individus ne perdent pas de vue leurs objectifs ultimes et choisissent l'approche la plus pertinente.

TRAVAILLER ENSEMBLE – CAPITAL À INVESTIR ET CAPITAL PHILANTHROPIQUE

La philanthropie et l'investissement responsable ont longtemps été comme les rails d'un train, visant la même destination mais se croisant rarement en cours de route.

Pourtant, ils ont tous deux un rôle important à jouer, et la compréhension de leurs forces respectives permettra de garantir qu'ils sont correctement exploités.

ÉTUDE DE CAS 3

PARTENARIAT ENTRE UNE FONDATION ET UNE SOCIÉTÉ DE CAPITAL-RISQUE

Une fondation suisse axée sur la lutte contre la pauvreté investit dans des entreprises en phase de démarrage qui visent à réduire la pauvreté absolue. Comme ces entreprises ne peuvent pas garantir leur rentabilité dès le départ, elles sont trop risquées pour les investisseurs classiques.

Lorsque l'entreprise parvient à se développer et à atteindre une certaine maturité, avec un profil rendement/risque plus stable et plus attractif, la fondation fait appel à son partenaire de capital-risque pour organiser une sortie qui ne prive pas l'entreprise de son capital.

C'est une solution que l'on peut qualifier de «gagnant-gagnant-gagnant»

Les bénéficiaires des investissements obtiennent un financement offrant une continuité entre les phases de démarrage et de développement.

La fondation est également gagnante, puisqu'elle atteint son objectif de soutenir les entreprises qui réduisent sensiblement la pauvreté absolue, tout en accroissant le capital disponible pour cette cause.

C'est enfin un succès pour les investisseurs en capital-risque, qui s'appuient sur l'expérience et les données fournies par la fondation pour saisir une opportunité d'investissement autrement inaccessible.

Plus important encore, ce modèle rend au final la société gagnante dans son ensemble.

LE RÔLE DU CAPITAL PHILANTHROPIQUE

THÉMATIQUE

SOUTENIR LES ACTIVITÉS QUI N'ATTIRENT PAS LES INVESTISSEMENTS

Certains enjeux de durabilité et d'aide humanitaire n'offrent pas de rendement financier et imposent d'accepter des pertes, du moins à court terme, avant d'enregistrer des progrès.

Exemple: Une subvention accordée à un organisme de secours soutenant l'aide d'urgence lors d'une catastrophe naturelle, ou à une initiative portant sur l'égalité d'accès à l'éducation.

PHASE

ASSUMER DES INVESTISSEMENTS À HAUT RISQUE

Le financement de l'exploration et du développement d'un concept innovant à un stade précoce s'avère aussi nécessaire à l'innovation que risqué en termes de performance financière. Or, les expérimentations sont souvent indispensables aux premiers stades d'une innovation susceptible d'apporter un véritable changement systémique, avant même d'avoir fait ses

preuves. Si l'échec est parfois coûteux à court terme, il permet d'apprendre et finalement de réaliser des avancées.

Exemple: Une subvention à un projet de recherche sur la fabrication de béton à faible teneur en carbone ou le financement d'une nouvelle solution technologique pour lutter contre le taux de récidive des criminels.

APPROCHE

FLEXIBILITÉ ET PATIENCE

SE MONTRER FLEXIBLE

Le capital philanthropique, qui n'est pas lié par des périodes de blocage ou des contraintes de rendement, n'a de comptes à rendre ni à des actionnaires, ni à un électorat. En conséquence, il peut s'impliquer, se retirer ou changer d'orientation à tout moment.

Exemple: Lorsqu'un donateur philanthropique estime qu'une entité ou une approche visée n'a pas l'impact souhaité, il peut rapidement réaffecter son financement.

SE MONTRER PATIENT

Le capital philanthropique peut œuvrer à long terme et selon un calendrier incertain, voire s'étendre sur plusieurs générations si nécessaire.

Exemple: Une famille multigénérationnelle ayant pour mission philanthropique de réduire la pauvreté dans sa région.

LE RÔLE DU CAPITAL À INVESTIR

APPLIQUER DES APPROCHES D'ALLOCATION DE CAPITAL FONDÉES SUR LE MARCHÉ

THÉMATIQUE

Appliquer des approches d'allocation de capital fondées sur le marché aux problèmes actuels les plus urgents, tout en évitant les investissements contre-productifs.

Exemple: Un investisseur soucieux du climat consacre 50% de son portefeuille à des entreprises qui cherchent à lutter contre le changement climatique, 20% à des obligations vertes, et les 30% restants à des entreprises qui participent activement à la transition vers un avenir «zéro émissions nettes».

ATTEINDRE UNE CERTAINE ENVERGURE

PHASE

Le capital à investir peut permettre à des modèles, des solutions ou des entreprises d'atteindre une certaine envergure une fois qu'ils ont fourni des preuves tangibles de leur succès.

Exemple: Un groupe d'investisseurs propose une solution de capital-risque à une entreprise en phase de démarrage qui, grâce à des subventions, a créé et testé un modèle de batterie légère pour voiture ayant une durée de vie deux fois plus longue que les versions commerciales actuelles.

EXTENSION ET TRANSFORMATION

APPROCHE

CRÉER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Au sein de l'économie de marché mondiale, atteindre une durabilité véritable exigera de transformer l'ensemble du système en un système circulaire.

Exemple: Un investisseur choisit d'investir dans des entreprises qui s'engagent dans une économie circulaire et prennent des mesures pour neutraliser l'ensemble de leurs cycles de production, en éliminant tous les déchets créés dans le processus et en compensant ou en capturant l'ensemble des émissions de carbone, y compris celles créées pendant le cycle de vie complet des produits finis.

PROMOUVOIR DES CHANGEMENTS SYSTÉMIQUES

Les activités humaines ont endommagé l'atmosphère, les terres et les océans. Des réductions significatives des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et d'autres gaz à effet de serre doivent être enregistrées au cours des prochaines décennies. Ces problèmes mondiaux exigent un changement systémique de nos modes de production et de consommation. De nouvelles réglementations et la transformation des politiques et processus d'investissement traditionnels seront nécessaires.

Exemple: Les investisseurs devront surveiller les paramètres climatiques de leurs portefeuilles, et exclure les entreprises émettant trop de CO₂ ou dialoguer avec elles pour susciter une transformation durable.

ÉTUDE DE CAS 4

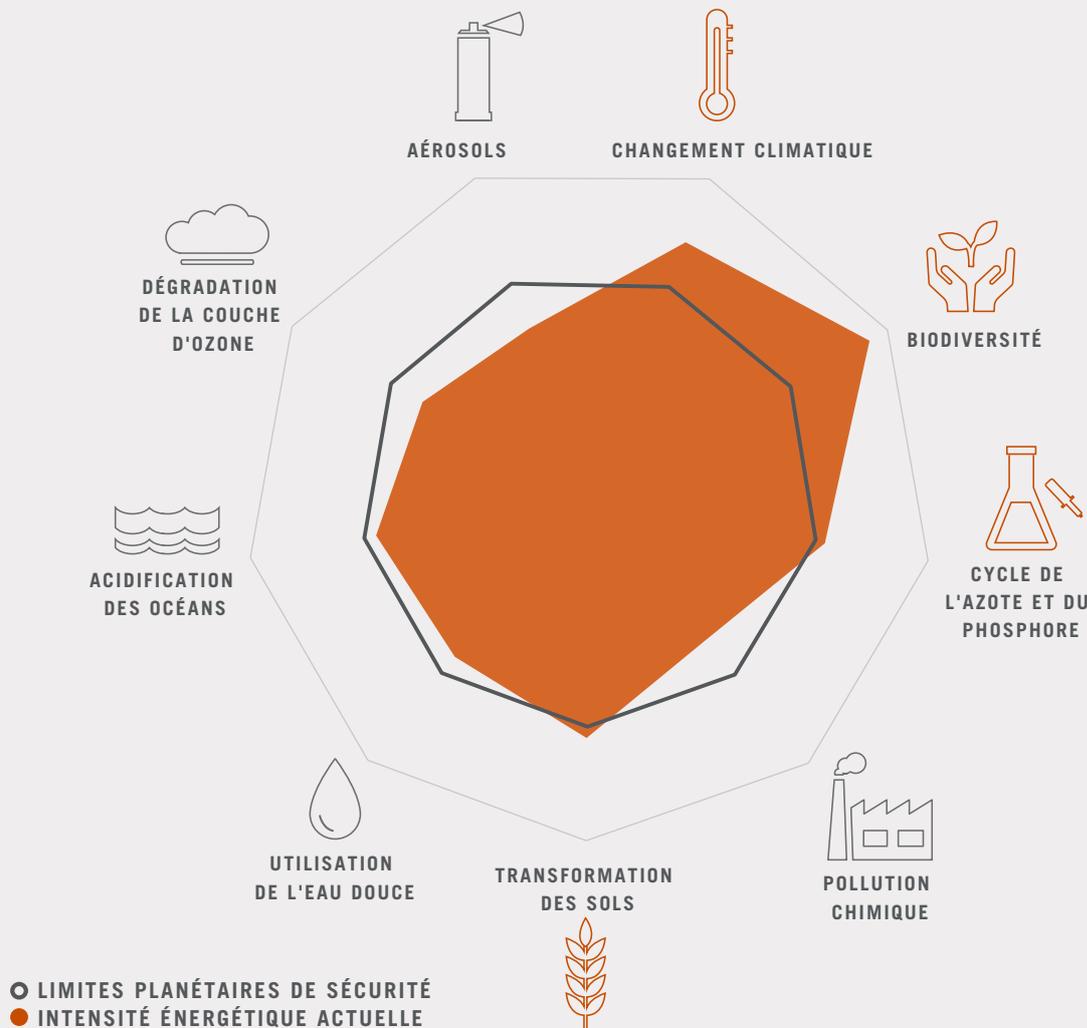
LES FRONTIÈRES PLANÉTAIRES

Le concept de «frontières planétaires» désigne un ensemble de neuf limites à l'intérieur desquelles l'humanité peut continuer à se développer et à prospérer pour les générations à venir.

Défini en 2009 par une équipe de scientifiques spécialistes du système terrestre et de l'environnement, ce cadre comporte donc neuf dimensions (voir graphique).

Les recherches menées par les scientifiques pour définir le cadre des limites planétaires ont été coordonnées par le Stockholm Resilience Centre, qui est financé par des dons provenant d'entreprises, de gouvernements et d'organismes philanthropiques.

Maintenant que les résultats de ces recherches sont connus, la philanthropie permet de communiquer sur les enjeux et de faire pression sur les secteurs privé et public pour que des actions soient menées. Les philanthropes et les gérants d'investissement peuvent notamment sensibiliser les investisseurs individuels à la nécessité d'adopter un prisme planétaire pour leurs portefeuilles et de créer des solutions viables afin que l'action environnementale positive devienne plus courante.



APPRENDRE LES UNS DES AUTRES

Au-delà du simple fait de s'aligner et d'unir leurs forces, le capital à investir et le capital philanthropique ont beaucoup à apprendre l'un de l'autre.

Les philanthropes et le secteur des organisations à but non lucratif peuvent enseigner aux investisseurs responsables la réalité concrète des problèmes locaux les plus urgents, la manière de mesurer l'impact non financier, ainsi que les sensibilités culturelles et les compétences diplomatiques parfois nécessaires à une coopération efficace.

Quant aux investisseurs et gérants responsables, ils peuvent partager leurs bonnes pratiques en matière de responsabilité, de reporting et de mise en œuvre de processus décisionnels fondés sur des indicateurs.

Si ces échanges ne sont pas encore systématiques, on observe un nombre croissant d'initiatives de finance mixte (voir encadré), dont le succès dépend assez largement de cet apprentissage interdisciplinaire et de cette collaboration coordonnée.

Plus chaque partie est honnête et ouverte à ses propres faiblesses et aux forces de l'autre, plus la portée et l'impact des projets sont susceptibles d'être importants.

FINANCEMENT MIXTE

Le financement mixte est un modèle de financement de projets qui combine un «investissement» initial, souvent réalisé par une entité philanthropique, et un investissement commercial ultérieur permettant d'atteindre une certaine envergure. Les deux parties travaillent ensemble de manière coordonnée.

CONCLUSION

Et si, au lieu d'allouer chaque année seulement 1 à 5% de leur capital à la poursuite de leurs objectifs, les philanthropes et les fondations caritatives mettaient la totalité de leurs actifs (estimés à plus de USD 1500 mia¹⁰) au service de leurs missions par le biais d'opportunités d'investissement responsable?

Cela permettrait de diriger des flux significatifs vers des investissements à impact positif et pourrait inciter les marchés des capitaux à mieux prendre en compte les enjeux de durabilité.

Et si seulement 1% de la richesse mondiale totale, estimée à USD 250 000 mia, était transférée dans des investissements à impact positif? Cela pourrait faire progresser considérablement le programme de Développement Durable des Nations Unies, qui vise à «éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de tous partout dans le monde».

Alors que la taille du marché de l'investissement d'impact s'est accrue de 42% en 2020, 79% des *millennials*, estimant que les causes sociétales définissent mieux leur héritage que l'accumulation de richesses, l'écart entre les objectifs des philanthropes et ceux des investisseurs devrait se réduire, car ils seront plus nombreux à vouloir exploiter toutes leurs capacités au niveau du continuum du capital pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés pour l'évolution de la planète.

Les organisations philanthropiques peuvent maximiser leur impact en alignant leurs investissements de dotation sur leurs missions. Quant aux investisseurs individuels, ils peuvent obtenir bien plus que des rendements financiers en créant des portefeuilles reflétant leurs valeurs et l'impact souhaité.

Quelles mesures concrètes pouvons-nous appliquer à notre capital à investir et à notre propre capital philanthropique?

Parlez-en avec votre conseiller en investissement et passez en revue votre propre portefeuille. Savez-vous comment sont alloués vos actifs? Cette allocation vous convient-elle? Fournit-elle la performance escomptée, d'un point de vue financier mais aussi social et environnemental? Se poser ces questions pourrait constituer la première étape de votre voyage vers la construction de portefeuilles d'investissement et de dons véritablement alignés sur la mission que vous avez définie.

¹⁰Le nouveau visage de la richesse, The Economist, 2018

Distributeurs: Banque Pictet & Cie SA, route des Acacias 60, 1211 Genève 73, Suisse, et Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg/B.P. 687 L-2016 Luxembourg.

Banque Pictet & Cie SA est un établissement bancaire de droit suisse disposant d'une licence bancaire suisse et soumis à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Pictet & Cie (Europe) S.A. est une société de droit luxembourgeois, agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier et soumise à la surveillance de cette dernière.

Ce document marketing n'est pas destiné à des personnes physiques ou à des entités qui seraient citoyennes d'un Etat ou qui auraient leur domicile dans un Etat ou une juridiction où sa distribution, sa publication, sa mise à disposition ou son utilisation seraient contraires aux lois et aux règlements en vigueur.

Les informations, données et analyses qu'il contient sont fournies uniquement à titre indicatif. Elles ne sauraient être considérées comme des recommandations, que ce soit des recommandations de nature générale ou des recommandations adaptées à la situation individuelle d'une quelconque personne. Sauf indication contraire, tous les cours et prix figurant dans le présent document sont purement indicatifs. Aucune entité du groupe Pictet ne peut être tenue pour responsable de ces données, qui ne constituent en aucune façon une offre commerciale ou une incitation à acheter, à vendre ou à souscrire à des titres ou tout autre instrument financier. Les informations fournies dans le présent document ne sont le résultat ni d'une analyse financière au sens des «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers ni d'une recherche en investissements au sens des dispositions applicables de la directive européenne concernant les marchés d'instruments financiers (dite directive MiFID). Les informations et les opinions figurant dans le présent document proviennent de sources jugées fiables et ont été obtenues de bonne foi. Cependant, le groupe Pictet ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, implicite ou explicite, quant à leur exactitude ou à leur exhaustivité.

Nonobstant les obligations éventuelles d'une entité du groupe Pictet à son égard, le destinataire du présent document devrait examiner l'adéquation de la transaction envisagée avec ses objectifs individuels, et évaluer de manière indépendante, avec l'aide d'un conseiller professionnel, les risques financiers encourus ainsi que les possibles conséquences sur les plans juridique, réglementaire, fiscal et comptable, et en termes de solvabilité.

De plus, les informations, opinions et estimations contenues dans ce document sont l'expression d'une appréciation émise à la date de publication initiale, et sont susceptibles d'être modifiées sans notification préalable. Le groupe Pictet n'a en aucun cas l'obligation d'actualiser ou de tenir à jour les informations figurant dans le présent document. La valeur et le rendement des titres ou des instruments financiers auxquels ce document est susceptible de faire référence reposent sur des cours provenant de sources d'informations financières usuelles et peuvent fluctuer. La valeur de marché des instruments financiers peut varier en fonction de changements d'ordre économique, financier ou politique, des fluctuations des taux de change, de la durée résiduelle, des conditions du marché, de la volatilité ainsi que de la solvabilité de l'émetteur ou de celle de l'émetteur de référence. L'illiquidité du marché concerné peut rendre certains placements difficilement réalisables. De même, les fluctuations des taux de change peuvent avoir un effet positif ou négatif sur la valeur, le prix ou le rendement des titres ou des investissements auxquels fait référence le présent document. Concernant les investissements sur des marchés émergents, il convient de noter que les pays émergents présentent une situation politique et économique nettement moins stable que celle des pays développés, et qu'ils sont ainsi exposés à un risque plus élevé de connaître des bouleversements politiques ou des revers économiques.

Les performances passées ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de la performance future. De plus, le destinataire du présent document est pleinement responsable des investissements qu'il effectue. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la performance future. Par ailleurs, des prévisions ne constituent pas un indicateur fiable de la performance future.

Le contenu du présent document ne doit être lu ou utilisé que par son destinataire. Le groupe Pictet n'assume aucune responsabilité quant à son utilisation, à sa transmission ou à son exploitation. Par conséquent, toute forme de reproduction, copie, divulgation, modification ou publication dudit contenu est de la seule responsabilité de son destinataire, à l'entière décharge du groupe Pictet. Le destinataire s'engage à respecter les lois et les règlements en vigueur dans les Etats où il pourrait être amené à utiliser les données figurant dans ce document.

Publié par Banque Pictet & Cie SA, le présent document ainsi que son contenu peuvent être cités, à condition que la source soit indiquée. Tous droits réservés. Copyright 2021.

Distributor: Pictet & Cie (Europe) S.A., London branch ("Pictet London Branch")

This is a marketing communication distributed by Pictet London Branch.

This document sets forth neither a personal recommendation tailored to the needs, objectives and financial situation of any individual or company (investment advice as defined in the Financial Conduct Authority's Handbook of rules and guidance (the "FCA Handbook")), nor the results of investment research within the meaning of the FCA Handbook. Moreover, it does not constitute an offer, or an invitation to buy, sell or subscribe to securities or other financial instruments, nor is it meant as a proposal for the conclusion of any type of agreement. Furthermore, this document should not

be considered a suitability report as Pictet London Branch has not received all the necessary information on the recipient to complete its suitability assessment that covers the recipient's knowledge and experience, tolerance to risk, investment needs and the recipient's ability to absorb financial risk. Should its addressee decide to proceed to any transaction in relation to a financial product referred to herein, this will be in his sole responsibility, and the suitability/appropriateness of the transaction and other financial, legal and tax aspects should be assessed by an expert.

Any information contained in this document is disclosed for information purposes only, and neither the producer nor the distributor can be held liable for any fluctuation of the price of the securities. No express or implied warranty is given as to future performance. The opinions expressed reflect an objective evaluation of information available to the general public, such as rates from customary sources of financial information. The market value of securities mentioned may vary on the basis of economic, financial or political changes, the remaining term, market conditions, the volatility and solvency of the issuer or the benchmark issuer. Moreover, exchange rates may have a positive or negative effect on the value, the price or the income of the securities or the related investments mentioned in this document. It is also expressly noted that forecasts are not a reliable indicator of future performance, while past performance is not a reliable indicator of future results.

You shall only take investment decisions when you fully understand the relevant financial product and the involved risks. In particular, the relevant product documentation (such as the issuance program, final terms, prospectus, simplified prospectus and key (investor) information document), as well as Appendix 4: Risk Warnings Relating to Trading in Financial Instruments of the Terms and Conditions of Pictet London Branch, shall be read. Structured products are complex financial products and involve a high degree of risk. The value of structured products depends not only on the performance of the underlying asset(s), but also on the credit rating of the issuer. Furthermore, the investor is exposed to the risk of default of the issuer/guarantor.

In respect of any product documentation, including key information documents of Packaged Retail and Insurance-based Investment Products ("KIDs") and key investor information documents of Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities ("KIIDs"), please note that these may change without notice. You should therefore ensure that you review the latest version of them prior to confirming to Pictet London your decision to invest. If you have been provided with a link to access the respective KID/KIID/other product document, you should therefore click on the link immediately before confirming to Pictet London Branch your decision to invest, in order to review the most recent version of the respective KID/KIID/other product document. If you have not been provided with a link to access the relevant document, or if you are in any doubt as to what the latest version of the respective KID/KIID/other product document is, or where it can be found, please ask your usual Pictet London Branch contact.

Pictet London Branch is not the manufacturer of the product(s) and the KID/KIID/other product document is provided by a third party. The KID/KIID/other product document is obtained from sources believed to be reliable. Pictet London Branch does not make any guarantee or warranty as to the correctness and accuracy of the data contained in the KID/KIID/other product document. Pictet London Branch may not be held liable for an investment decision or other transaction made based on reliance on, or use of, the data contained in the KID/KIID/other product document.

By subscribing to the product(s) proposed herein, you acknowledge that you have (i) received, in good time, read and understood any relevant documentation linked to the product(s), including, as the case may be, the respective KID/KIID/other product document; (ii) taken note of the product(s) restrictions; and (iii) met the applicable subjective and objective eligibility conditions to invest in the product(s).

Pictet London Branch may, if necessary, rely on these acknowledgements and receive your orders, to transmit them to another professional, or to execute them, according to the relevant clauses of your mandate, as well as the Terms and Conditions of Pictet London Branch.

The content of this document shall only be read and/or used by its addressee. Any form of reproduction, copying, disclosure, modification and/or publication in any form or by any means whatsoever is not permitted without the prior written consent of Pictet London Branch and no liability whatsoever will be incurred by Pictet London Branch. The addressee of this document agrees to comply with the applicable laws and regulations in the jurisdictions where they use the information provided in this document.

Pictet London Branch is a branch of Pictet & Cie (Europe) S.A.. Pictet & Cie (Europe) S.A. is a société anonyme (public limited liability company) incorporated in Luxembourg and registered with the Luxembourg Register de Commerce et des Sociétés (RCS no. B32060). Its head office is at 15A, avenue J.F. Kennedy, L-2016 Luxembourg. Pictet London Branch is registered as a UK establishment with Companies House (establishment number BR016925) and its UK establishment office address is Stratton House 6th Floor, London, 5 Stratton Street, W1J 8LA.

Authorised and regulated by the Commission de Surveillance du Secteur Financier. Deemed authorised by the Prudential Regulation Authority. Subject to regulation by the Financial Conduct Authority and limited regulation by the Prudential Regulation Authority. Details of the Temporary Permissions Regime, which allows EEA-based firms to operate in the UK for a limited period while seeking full authorisation, are available on the Financial Conduct Authority's website.

Distributors: Bank Pictet & Cie (Asia) Ltd (“BPCAL”) in Singapore and/or Banque Pictet & Cie SA, Hong Kong Branch (“Pictet HK Branch”) in Hong Kong.

The information, tools and material presented in this document are provided for information purposes only and are not to be used or considered as an offer, an invitation to offer or solicitation to buy, sell or subscribe for any securities, commodities, derivatives, (in respect of Singapore only) futures, or other financial instruments (collectively referred to as “Investments”) or to enter into any legal relations, nor as advice or recommendation with respect to any Investments. This document is intended for general circulation and it is not directed at any particular person. This document does not have regard to the specific investment objectives, financial situation and/or the particular needs of any recipient of this document. Investors should seek independent financial advice regarding the appropriateness of investing in any Investments or adopting any strategies discussed in this document, taking into account the specific investment objectives, financial situation or particular needs of the investor, before making a commitment to invest.

BPCAL/Pictet HK Branch has not taken any steps to ensure that the Investments referred to in this document are suitable for any particular investor, and accepts no fiduciary duties to any investor in this regard, except as required by applicable laws and regulations. Furthermore, BPCAL/Pictet HK Branch makes no representations and gives no advice concerning the appropriate accounting treatment or possible tax consequences of any Investment. Any investor interested in buying or making any Investment should conduct its own investigation and analysis of the Investment and consult with its own professional adviser(s) as to any Investment including the risks involved.

This document is not to be relied upon in substitution for the exercise of independent judgment. The value and income of any Investment mentioned in this document may fall as well rise. The market value may be affected by, amongst other things, changes in economic, financial, political factors, time to maturity, market conditions and volatility, and the credit quality of any issuer or reference issuer. Furthermore, foreign currency rates of exchange may have a positive or adverse effect on the value, price or income of any Investment mentioned in this document. Accordingly, investors must be willing and able to assume all risks and may receive back less than originally invested.

Past performance should not be taken as an indication or guarantee of future performance and no representation or warranty, expressed or implied, is made by BPCAL/Pictet HK Branch regarding future performance.

This document does not constitute the investment policy of BPCAL/Pictet HK Branch, or an investment recommendation, and merely contains the different assumptions, views and analytical methods of the analysts who prepared them. Furthermore, the information, opinions and estimates expressed herein reflect a judgment at its original date of publication and are subject to change without notice and without any obligation on BPCAL/Pictet HK Branch to update any of them. BPCAL/Pictet HK Branch may have issued or distributed other reports or documents that are inconsistent with, and reach different conclusions from, the information presented in this document.

While the information and opinions presented herein are from sources believed to be reliable, BPCAL/Pictet HK Branch is not able to, and do not make any representation or warranty as to its accuracy or completeness. Accordingly, BPCAL/Pictet HK Branch accepts no liability for loss arising from the use of or reliance on this document presented for information purposes only. BPCAL/Pictet HK Branch reserves the right to act upon or use any of the information in this document at any time, including before its publication herein.

BPCAL/Pictet HK Branch and its affiliates (or employees thereof) may or may not have long or short positions in, and buy or sell, or otherwise have interest in, any of the Investments mentioned herein, and may or may not have relationships with the issuers of or entities connected with Investments mentioned in this document. BPCAL/Pictet HK Branch and their affiliates (or employees thereof) may act inconsistently with the information and/or opinions presented in this document.

The information used to prepare this document and/or any part of such information, may have been provided or circulated to employees and/or one or more clients of BPCAL/Pictet HK Branch before this document was received by you and such information may have been acted upon by such recipients or by BPCAL/Pictet HK Branch.

This document is provided solely for the information of the intended recipient only and should not be reproduced, published, circulated or disclosed in whole or in part to any other person without the prior written consent of BPCAL/Pictet HK Branch.

Singapore

This document is not directed to, or intended for distribution, publication to or use by, persons who are not accredited investors, expert investors or institutional investors as defined in section 4A of the Securities and Futures Act (Cap. 289 of Singapore) (“SFA”) or any person or entity who is a citizen or resident of or located in any locality, state, country or other jurisdiction where such distribution, publication, availability or use would be contrary to law or regulation or would subject BPCAL and any of its affiliates or related corporations to any prospectus or registration requirements.

BPCAL is a wholesale bank regulated by the Monetary Authority of Singapore (“MAS”) under the Banking Act Cap. 50 of Singapore, an exempt financial adviser under the Financial Advisers Act Cap. 110 of Singapore (“FAA”) and an exempt capital

markets licence holder under the SFA. Please contact BPCAL in Singapore in respect of any matters arising from, or in connection with this document.

Hong Kong

This document is not directed to, or intended for distribution, publication to or use by, persons who are not “professional investors” within the meaning of the Securities and Futures Ordinance (Chapter 571 of the Laws of Hong Kong) and any rules made thereunder (the “SFO”) or any person or entity who is a citizen or resident of or located in any locality, state, country or other jurisdiction where such distribution, publication, availability or use would be contrary to law or regulation or would subject Pictet HK Branch and any of its affiliates or related corporations to any prospectus or registration requirements. If you do not want Pictet HK Branch to use your personal information for marketing purposes, you can request Pictet HK Branch to stop doing so without incurring any charge to you. In distributing investment products as agents for third party service providers, Pictet HK Branch is an agent of the third party service provider and the product is a product of the third party service provider but not Pictet HK Branch. In respect of an eligible dispute (as defined in the Terms of Reference for the Financial Dispute Resolution Centre in relation to the Financial Dispute Resolution Scheme) arising between Pictet HK Branch and you out of the selling process or processing of the related transaction, Pictet HK Branch is required to enter into a Financial Dispute Resolution Scheme process with you; however any dispute over the contractual terms of the product should be resolved between directly the third party service provider and you.

Banque Pictet & Cie SA is a limited liability company incorporated in Switzerland. It is an authorized institution within the meaning of the Banking Ordinance and a registered institution (CE No.: BMG891) under the SFO carrying on Type 1 (dealing in securities), Type 4 (advising on securities) and Type 9 (asset management) regulated activities. The registered address of Pictet HK Branch is 9/F., Chater House, 8 Connaught Road Central, Hong Kong.

Warning: The contents of this document have not been reviewed by any regulatory authority in Hong Kong. You are advised to exercise caution in relation to the offer. If you are in any doubt about any of the contents of this document, you should obtain independent professional advice. Please contact Pictet HK Branch in Hong Kong in respect of any matters arising from, or in connection with this document.

Distributor: Pictet Bank & Trust Limited, where registered office is located at Building 1, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, New Providence, The Bahamas.

The document is not directed to, or intended for distribution or publication to or use by persons who are not Accredited Investors (as defined in the Securities Industry Regulations, 2012) and subject to the conditions set forth in the Securities Industry Regulations, 2012 or to any person or entity who is a citizen or resident of or located in any locality, state, country or other jurisdiction where such distribution, publication, availability or use would be contrary to law or regulation or would subject Pictet Bank & Trust Limited to any prospectus or registration requirements. Pictet Bank & Trust Limited is incorporated in The Bahamas with limited liability. It is a bank and trust company that is licensed in accordance with the Banks and Trust Companies’ Regulation Act and is regulated by the Central Bank of The Bahamas. Additionally, Pictet Bank & Trust Limited is registered with the Securities Commission of The Bahamas as a Broker Dealer II and is approved to (i) Deal in Securities 1.(a) & (c); (ii) Arrange Deals in securities; (iii) Manage Securities; (iv) Advise on Securities.

Warning: The content of this document has not been reviewed by any regulatory authority in The Bahamas. You are, therefore, advised to exercise caution when processing the information contained herein. If you are in any doubt about any of the content of this document, you should obtain independent professional advice.



